



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

N°246

Mars - Avril 2009

Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire	Page
Calendrier des activités et programme des Journées wallonnes de l'Eau	2-5
Comptes rendus des activités	
Comment réalise-t-on une carte géologique ? L'exemple de relevés effectués sur le terrain dans la région de Han-sur-Lesse	6
Rochefort : La Lomme souterraine vue de haut !	9
Séance de formation « Natura 2000 »	14
Assemblée générale de l'association	15
Week-end ornithologique à la côte belge	22
Chroniques de l'environnement	
Quelles sont les zones protégées en Wallonie ?	24
Informations aux membres	
Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique	27
A quoi reconnaît-on un naturaliste (de la Haute-Lesse) ?	28
A la rencontre des agriculteurs et éleveurs de Famenne...	30
Carnet rose – Travaux des membres	31

www.naturalistesdelahautelesse.be

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur
Samedi 7 mars	Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, "Le pacte de l'eau et de la pierre calcaire" - Prospection de la Lesse et d'un de ses affluents, le Ri d'Erwagne, sur les assises calcaires au nord de Belvaux. <i>14 h, église de Belvaux (Rochefort)</i>	BRUNO MARÉE
Dimanche 8 mars	Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, "Gembes, un village de confluence – Utilisation traditionnelle de l'eau dans un village d'Ardenne : moulin, scierie, glacière, abissage des prés de fauche » . Découverte pédestre du village : son implantation, ses rivières, ses aménagements pour tirer profit de l'eau (trajet de 8 km). <i>9h30 église de Gembes (commune de Daverdisse)</i>	JEAN-CLAUDE LEBRUN
Judi 12 mars	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement. <i>20h00, local de Chanly</i>	BRUNO MARÉE
Vendredi 13 mars	Opération de sauvetage des batraciens – identification des tritons. <i>20h00, Eglise de Villers-sur-Lesse</i>	JACQUES GALLEZ MARC PAQUAY
Samedi 21 mars	Géologie de la région de Givet – étude des stratotypes du Givetien, en collaboration avec les Naturalistes de Charleroi (sortie botanique aux mêmes endroits le 7 juin!). <i>9h30, Place de la République à Givet, rive droite, près du bureau des Postes</i>	JEAN LEURQUIN ET JEAN-LOUIS GIOT
Dimanche 29 mars	Matinée d'observation des oiseaux. <i>8h00, Église de Wiesme (Beauraing).</i>	MARC PAQUAY
Samedi 4 avril	Prospection malacologique (et naturaliste) dans les environs d'Auffe. Des mollusques dulcicoles du Ri d'Ave aux espèces xérophiles des pelouses de Grignaux. <i>9h30, Chapelle d'Auffe (Ave-et-Auffe, Rochefort) - Bottes conseillées. Fin vers 12h30.</i>	BRUNO MARÉE
Samedi 18 avril	Sensibilisation à la qualité des eaux des rivières : Sortie d'intérêt général et calcul de l'indice biotique dans la vallée de l'Our <i>9h30, Église de Paliseul.</i>	JEAN-CLAUDE LEBRUN
Vendredi 24 avril	Premières observations botaniques et ornithologiques. <i>8h30, Château d'eau à Belvaux (Pairées).</i>	ARLETTE GELIN
Dimanche 26 avril	Les premières floraisons dans le Parc de Lesse-et-Lomme. <i>9h30, Église d'Éprave.</i>	PIERRE LIMBOURG

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Samedi 2 mai	Observation des oiseaux sur les gravières et bords de Meuse (près de Douzy en France). <i>9h30, Église de Douzy (Bouillon – Sedan, 16 km au sud-est de Sedan)</i>	MARC PAQUAY
9 et 10 mai	Participation au week-end botanique organisé par l'AEF en Gaume. Visite de la carrière, des crons de Huombois et des prairies humides des environs du musée du potier – Le Fond des Saux, entre Chassepierre et Matton . Vallée de la « Rouge Eau » entre Étalle et Saint-Léger – Découverte de la pelouse calcaire et des orchidées de la « Côte d'Urbul » (France). <i>Samedi 9h30, Parking de la « Sapinière » au carrefour de « Croix Rouge » (Intersection des routes Étalle-Virton (N 87) et Bellefontaine-Ethe (N 879))</i> <i>Dimanche 9h30, Parking au centre d'Étalle devant l'église</i> <i>Parmi les hôtels restaurants des environs d'Étalle: http://www.hotel-chrysalide.be/ Hôtel de la Chrysalide, Étalle (centre) – Sept chambres</i>	JEAN-CLAUDE LEBRUN
Jeudi 14 mai	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement <i>20h00, local de Chanly</i>	BRUNO MARÉE
Samedi 16 mai	Prospection botanique à Ponderôme, carré IFBL J6.31.42 <i>9h30, Église de Ponderôme.</i>	PIERRE LIMBOURG
Samedi 23 et dimanche 24 mai	Journées ornithologiques en Lorraine. <i>Précisions suivront</i>	MARC PAQUAY
Samedi 30 mai	Sortie conjointe avec la Section "Orchidées d'Europe" des Naturalistes belges. Visite de sites à orchidées peu connus: pelouses et prairies aux environs de Ponderôme et de Rochefort. <i>10h00, église de Ponderôme</i>	DANIEL TYTECA
Samedi 30 et Dimanche 31 mai	Mini-session naturaliste dans la vallée de la Somme, d'Amiens à Saint-Valéry. <i>Précisions suivront</i>	
Samedi 6 juin	Reconnaissance des graminées prairiales et forestières. <i>9h30, Église de Feschaux (6 km au nord-ouest de Bauraing, route Beauraing-Dinant)</i>	PIERRE LIMBOURG ET JEAN LEURQUIN
Dimanche 7 juin	Sortie botanique à Givet, dans les sites parcourus en mars pour la géologie - En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi. <i>9h30, Place de la République, rive droite, près du bureau des postes.</i>	JEAN LEURQUIN ET JEAN-LOUIS GIOT

📌 Prochaine réunion du comité: le vendredi 3 avril.

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE



Journées Wallonnes de l'Eau 1 conférence le 5 mars et 15 activités le week-end des 7 et 8 mars 2009

A l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, la Cellule de Coordination du Contrat de rivière de la Lesse vous invite à participer aux activités exceptionnelles organisées à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau 2009.

Ces activités, entièrement gratuites, sont proposées par nos partenaires et se déroulent sur le territoire du sous-bassin de la Lesse. Certaines d'entre elles ont un nombre limité de participants. N'hésitez donc pas à réserver au plus vite ...

Pour des précisions sur les activités des JWE (itinéraire, matériel...) et de plus amples informations sur le sous-bassin de la Lesse, n'hésitez pas à consulter le site **www.contratderivierelesse.net**, contacter le 084/222 665 ou par e-mail à crlesse@skynet.be



JEUDI 5 mars :

- **20 h : Conférence : l'épuration des eaux usées par lagunage** par Écologie au Quotidien ASBL – RDV : salle de Village de Grimbiémont (commune de Marche-en-Famenne) – Durée : 2h – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be

SAMEDI 7 mars :

- **9h30 : Visite d'une station d'épuration individuelle par lagunage (système agréé) suivie d'une « promenade nature » dans le jardin.** par Écologie au Quotidien ASBL – RDV : place du village à Havrenne – Durée : 3 h00 – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be max 40 personnes
- **10h : Visite d'une frayère réhabilitée dans le Ruisseau de Valennes (Rochefort)** par la Fédération des Sociétés de pêche Lesse et Lomme – RDV : Rochefort, parking en face de l'hôtel du Trou Maulin – Durée : 2h – Infos : Louis Maignon 084 21 12 41 louis.maignon@skynet.be
- **14h : "Le pacte de l'eau et de la pierre calcaire" : prospection de la Lesse et d'un de ses affluents, le Ri d'Erwagne, sur les assises calcaires au nord de Belvaux** par Les Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL – RDV : église de Belvaux (commune de Rochefort) – Durée : 2h30 à 3 h – Infos : Bruno Marée 084 37 77 77
- **14h : Visite de la pompe à eau de Porcheresse (commune de Daverdisse)** par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse. Possibilité ensuite de se désaltérer sur place (boissons et produits de bouche) – RDV : sur le site – Durée : 1h30 – Infos : SI de Daverdisse 084 315 992 info@daverdisse-tourisme.be

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

DIMANCHE 8 mars :

- **9h : Itinéraire géo-pédologique à Han-sur-Lesse. L'eau et la roche : deux éléments naturels responsables du façonnement de notre paysage** par V. Hallet, professeur au département de géologie des FUNDP – RDV : église de Han-sur-Lesse – Durée: 4 h – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be max 20 personnes
- **9h30 : Découverte pédestre du village de Gembes, un village de confluence – Utilisation traditionnelle de l'eau dans un village d'Ardenne : moulin, scierie, glacière, abissage des prés de fauche** par Les Naturalistes de la Haute-Lesse ABSL – RDV : église de Gembes (commune de Daverdisse) – Durée : jusqu'à 16 h – Infos : Jean-Claude Lebrun 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
- **De 10 à 13h non stop : Visite du lagunage du Château du Bois réalisé par les services communaux sous la direction de Epuvaleau ASBL** par la Commune de Nassogne – RDV : sur site – Durée : 45 min – Infos : Georges Blaise, éco-conseiller 084 22 07 53 george.blaise@nassogne.be
- **13h et 15h : Le travail de l'eau sur les roches » : visite guidée de la Grotte et de la résurgence d'Eprave** (commune de Rochefort) par l'Union Belge de Spéléologie et le Spéléo Club Rochefortois - RDV : Parking près du site – Durée : 2h – Infos : Maison de la spéléologie de Namur activite@speleo.be 081 23 00 09 max 2 groupes de 12
- **14h : Découverte de la vallée de la Lesse en aval de Wanlin** par l'Association pour la Découverte de la Nature asbl – RDV : église de Wanlin (commune de Houyet) – Durée : 3h – Infos : Dominique Testaert 0473 34 81 41
- **14h : Visite de la station d'épuration de Rochefort** par l'INASEP (Intercommunale Namuroise de Services Publics) – RDV : sur site – Durée : 1h30 – Infos : François Mathy 0477 31 31 70
- **14 h : A la découverte de la truite fario et de son élevage à Mirwart & «Rivière, dis-moi si tu es de bonne qualité.» & démonstration de montage de mouches** par la Province de Luxembourg : Domaine provincial de Mirwart et le Centre de Découverte de la Nature – RDV : Pisciculture du Domaine provincial de Mirwart – Durée : 2 heures – Infos : Jean-Pierre GEORGIN, Tel: 084 366 299 pendant les heures de bureau. jp.georgin@province.luxembourg.be ou Florence Louis, 084 36 00 28 pendant les heures de bureau. cdn@province.luxembourg.be max 30 personnes
- **14h : Visite de la pompe à eau de Porcheresse (commune de Daverdisse)** par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse – RDV : sur le site – Durée : 1h30 – Infos : SI de Daverdisse 084 315 992 ou info@daverdisse-tourisme.be
- **14h30 : Visite de ruisseaux et de frayères à truites en Haute-Lesse** par Etienne Dupont (SPW-DEMNA) – RDV : ponts des Barbouillons, à mi-chemin entre Daverdisse et Séchery – Durée : 2h30 – Infos : CR Lesse 084 222 665 crlesse@skynet.be max 20 personnes
- **de 14h à 17h non stop: Parcours interactif dans les Tourbières et vallées ouvertes du Massif de Saint-Hubert, la vallée de la Basseille** par le CRIE du Fourneau St-Michel ASBL – RDV : sur site – Durée : 1h – Infos : 084 34 59 73 crie@sainthubert.be

D'autres activités sont organisées dans les autres sous-bassins hydrographiques de toute la Région Wallonne. Toutes les informations concernant les Journées Wallonnes de l'Eau sont détaillées sur le site www.jweau.be, ainsi que dans une édition spéciale du journal « Vers l'Avenir », disponible dans toutes les communes partenaires des contrats de rivière.

Samedi 15 novembre **Comment réalise-t-on une carte géologique ?** **L'exemple de relevés effectués sur le terrain** **dans la région de Han-sur-Lesse**

SABINE BLOCKMANS

C'est devant un verre clôturant une excursion géologique menée par Jean qu'est née l'idée d'une journée dont le but serait de montrer concrètement comment le géologue procède pour en arriver à la réalisation des cartes géologiques. Quelques aspects du travail du géologue seront donc abordés.

Ces cartes, largement utilisées par les naturalistes, font l'objet depuis 1990 d'un programme de révision financé par la Région Wallonne. Cette nouvelle couverture géologique du territoire wallon se veut être accessible à un très vaste public tant amateur que professionnel. Elle se base donc sur la représentation des roches selon leur nature ou « lithologie » (cartes lithostratigraphiques) et non plus, comme pour la version au 1/40.000 (1890 – 1919) sur le contenu en fossiles des roches (cartes chronostratigraphiques).

Le géologue cartographe s'attache donc à regrouper les roches rencontrées sur le terrain en « Formations » (ensemble de roches de nature bien définie et d'épaisseur cartographiable, dans ce cas-ci au 1/25.000). Celles-ci sont définies formellement par la commission belge de stratigraphie (BULTYNCK & DEJONGHE, 2001) sur base des travaux de différents spécialistes. Des coupes types de référence (stratotypes) sont proposées pour chaque formation. Une des premières tâches du géologue cartographe est de prendre connaissance des stratotypes des formations qu'il est susceptible de rencontrer sur le terrain à lever.

La carrière de Resteigne, notre premier objectif de la journée, constitue une coupe de référence pour le passage de l'Eifelien (Formation de Hannonet) au Givétien (formations de Trois Fontaines, des Terres d'Haus et du Mont d'Haus).



La carrière de Resteigne
(Photo www2.ulg.ac.be/geolsed/)

Grâce à la motivation et à l'intérêt de tous nous avons réalisé ensemble dans cette carrière la démarche du géologue qui tente de se familiariser avec de nouvelles formations afin de pouvoir les distinguer en toute circonstance sur le terrain, même sur base de cailloutis dans les champs.

Les multiples questionnements judicieux nous ont amené à parler de paléoenvironnements (l'observation des roches permet de retracer son histoire depuis le milieu où elle s'est formée jusqu'à son état actuel), de l'importance pour le cartographe de s'entourer des connaissances de spécialistes, notamment en paléontologie, de l'importance de toutes les informations que l'on peut trouver dans la littérature et diverses archives.

Nous nous sommes aussi exercés à la mesure de plans de stratification et de schistosité, mesures importantes pour comprendre la géométrie acquise par les roches suite notamment au plissement hercynien.

Après un savoureux piquenique (alors là, merci à la « section gastronomie » des natus pour avoir si bien pris soin de leur guide !), nous nous rendons à Wellin, au lieu-dit Les Maurlières. A cet endroit, sous-tendu par d'importantes variations latérales de faciès dans l'Eifelien (ça c'est pour les spécialistes, cela a été bien étudié par ma collègue V.

DUMOULIN et M. COEN depuis Couvin; DUMOULIN & BLOCKMANS, 2008), on se rend compte de l'importance de l'observation de la topographie lors du levé de terrain du géologue.

Ici en effet, crêtes et collines sous-tendent des calcaires entourés de dépressions schisteuses. Des outils tels que les photos aériennes ou des sites comme Google Earth sont précieux lors du tracé de la carte. La carte pédologique (carte des sols) est également fort utile. Ici elle délimite en effet les sols calcaires des sols à charge plus schisteuse.



Photo Daniel Tyteca

Finalement, nous terminons la journée de terrain par une coupe le long de la route du Fond des Vaux au nord de Wellin, entre le Patro et la carrière (Formations de Couvin, X, de Jemelle, de Hannonet).

Cette coupe est levée en la comparant au tracé du secteur choisi par les cartographes de la nouvelle carte géologique Ponderôme-Wellin (BLOCKMANS, S. & DUMOULIN, V. (sous presse)). Très localement au nord de Wellin se succèdent dans le temps une série de « récifs » calcaires imbriqués les uns dans les autres. Au niveau du tracé cartographique cela a nécessité localement un « regroupement de formations » d'aspect un peu particulier. On note également les différences observées avec l'Eifelien vu ce matin à Resteigne (la très faible épaisseur de la Formation de Hannonet et l'absence de la Formation de la Lomme).

Enfin, en guise de clôture nous nous rendons à Chanly au local de natus où devant les documents (des carnets et minutes de terrain à la carte finale imprimée), c'est l'occasion de parler de toute l'équipe liée à la carte et qui, au bureau, effectue un travail de fourmi (encodage des données de terrain et création d'une base de données, digitalisation des documents, préparation

des documents pour l'impression, appels d'offre, les relecteurs scientifiques,...) sur base des documents, parfois très bruts venant des cartographes.

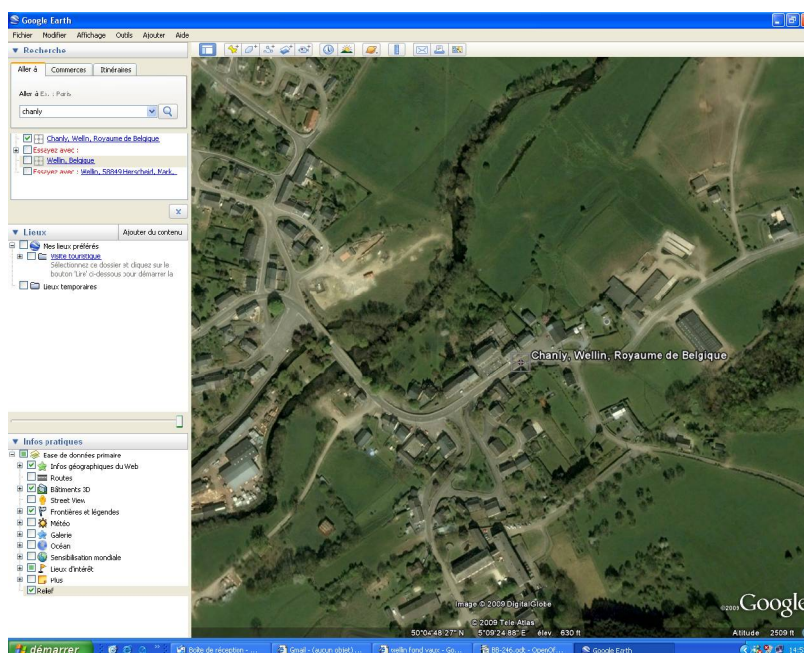
Et c'est sur un excellent morceau de tarte (merci Ma-Thé) que se termine cette journée. Merci à tous pour votre enthousiasme qui n'a pas décliné au long de cette journée qui fut pour moi très agréable et intéressante !

Pour en savoir plus :

BLOCKMANS, S. & DUMOULIN, V. (sous presse): Carte géologique de Wallonie, Ponderôme - Wellin 59/5-6, 1/25.000. Ministère de la Région wallonne.

BULTYNCK, P. & DEJONGHE, L. (Eds.) (2001) - *Guide to a revised lithostratigraphic scale of Belgium. Geologica Belgica, 4/1-2, 168 p.*

DUMOULIN, V. & BLOCKMANS, S. (2008) - Le passage latéral entre les formations de Couvin et de Jemelle (Eifelien) au bord sud du Synclinorium de Dinant (Belgique) : Introduction du Membre du Vieux-Moulin – Formation de Jemelle. *Geologica Belgica, 11/1-2 : 25-33.*



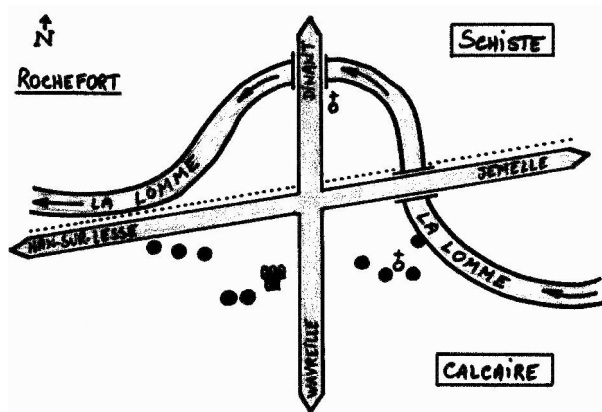
Google Earth, un outil aussi pour les géologues. Ici, le village de Chanly vu du ciel.

Dimanche 11 janvier 2009 Rochefort : La Lomme souterraine vue de haut !

BRUNO MAREE

Affluence des grands jours au square Crépin, au départ de cette courte balade de découverte de quelques sites karstiques de Rochefort. Les naturalistes avaient des fourmis dans les jambes. Les paysages enneigés, un soleil radieux, l'attrait de la première sortie de terrain de l'année et l'envie de se retrouver après la parenthèse imposée des fêtes de fin d'année avaient mobilisé les troupes pour cette activité « familiale » du dimanche après-midi.

Le plan général de la localité de Rochefort



La ville de Rochefort présente un plan général d'une grande simplicité. En provenance de Wavreille et d'Hamerenne, un premier axe routier reliant Saint-Hubert à Dinant recoupe la localité suivant une orientation sud-nord. Il descend la rue Jacquet dans le petit vallon du ruisseau d'Hamerenne, puis traverse le centre à côté de l'Hôtel de Ville, puis de l'église, avant de descendre encore jusqu'au « pont de pierre » pour franchir la Lomme.

Le second axe routier recoupe presque perpendiculairement le premier. Orienté ouest-est, il arrive de Han-sur-Lesse en suivant la vallée de la Lomme, grimpe pour passer au Square Crépin, franchit le carrefour de la route Saint-Hubert – Dinant, puis redescend dans la vallée de la Lomme pour rejoindre le pont de la route de Jemelle,

en direction de Marche-en-Famenne.

Signalons que le square Crépin, avec une altitude de 190 m, correspond à la terrasse moyenne de la Lomme, une vingtaine de mètres au-dessus de la plaine alluviale actuelle.

Au sud de ce second axe routier se situent les assises calcaires du Givetien correspondant au versant nord de l'anticlinal de Sainte-Odile. Au nord, ce sont les schistes tendres du Frasnien, même si, vers Jemelle, les assises calcaires empiètent nettement vers le nord pour rejoindre les carrières Lhoist et le versant sud du plateau du Gerny, témoignant là de la zone de virgation qui caractérise la région avec une orientation générale des assises géologiques s'orientant subitement vers le nord-est. Pour simplifier, on peut donc considérer cet axe comme formant la limite entre la Famenne schisteuse et la Calestienne.

En provenance de Jemelle, la Lomme et son affluent, la Wamme, circulent donc sur des assises calcaires dont on connaît la perméabilité en grand résultant de l'importante fissuration des strates : joints de stratification et diaclases. En période d'étiage, il est assez aisé de repérer sur ces tronçons de rivière les pertes sous-fluviales qui absorbent partiellement les eaux et en réduisent le débit de surface.

On connaît aussi, quelques centaines de mètres en amont du Trou maulin, le chantoir du Pré aux Tonneaux, une perte ancienne inactive aujourd'hui puisque située à hauteur de la terrasse moyenne de la Lomme.

Le Trou Maulin

A l'entrée de Rochefort, la Lomme frôle l'ouverture béante du Trou Maulin (ou du Nou Molin) qui constituait anciennement la perte totale de la rivière et le serait encore aujourd'hui si les aménagements de l'homme n'en avaient pas décidé autrement.

A cet endroit, et sur plusieurs centaines de mètres, la surface totale du lit de la rivière a été imperméabilisée par la mise en place de grandes dalles de pierres posées sur champ, une sorte de large pavement formé d'imposants pavés soigneusement taillés. Les berges sont canalisées par de hauts murs de moellons calcaires et une digue supporte la petite route donnant accès aux prairies et à la ferme de Beauregard.

Sans ces aménagements importants, qui ont été réalisés il y a plusieurs siècles, la localité de Rochefort serait privée de cours d'eau. Sauf, peut-être, en période de crues : les conduits et siphons du Trou Maulin sont alors saturés par un débit supérieur à leur capacité d'absorption. On connaîtrait alors le même phénomène naturel que celui qui est bien connu à Han-sur-Lesse, où le Gouffre de Belvaux renvoie son trop-plein vers la Chavée de la Lesse, lors des inondations.

A Rochefort, suite aux interventions de l'homme, la situation est inversée. En temps normal, la rivière est contrainte de parcourir la localité en formant une large boucle vers le nord pour contourner l'éperon rocheux qui a donné son nom à la ville. Par contre, lors des fortes eaux, la Lomme déborde par-dessus la digue aménagée et s'engouffre à nouveau dans la perte du Trou Maulin.



La Lomme se jette dans le trou Maulin (Photo Charles Verstichel)

Au plafond voûté de la cavité, les traces récentes de dépôts de crues montrent l'ampleur du phénomène qui se reproduit assez fréquemment. Des « coups de gouges » sont également bien visibles sur les parois du porche et témoignent de la violence du courant et de l'érosion particulière de la roche qui en résulte.

Le site karstique remarquable du Trou Maulin permet l'observation des caractéristiques particulières de la roche calcaire : des strates d'épaisseurs variables séparées par les micro-fissures des joints et recoupées par quelques diaclases bien visibles. Un site exceptionnel, accessible à quelques centaines de mètres du centre de Rochefort, et qu'une signalisation didactique adaptée pourrait mettre en valeur pour les nombreux visiteurs de la localité...

A signaler aussi le pendage sud et inversé des strates qui marquent le versant nord déversé de l'anticlinal de Sainte-Odile, un renversement complet de la stratification qui s'observe dans l'ensemble du massif calcaire de la grotte de Rochefort. Ici, les roches les plus jeunes se situent sous les plus anciennes !



*Le porche du Trou Maulin à Rochefort
(Photo Michel Maldague)*

Du Trou Maulin, le groupe étiré entame l'ascension du promontoire rocheux de Rochefort jusqu'à la chapelle de Lorette.

La chapelle de Lorette

Classée comme monument depuis 1959, avec le calvaire et le Saint-Sépulcre, la chapelle de Lorette date du 17^{ème} siècle. Elle aurait été construite suite à un vœu émis par la comtesse Josine de La marck dont le fils avait été enlevé par... un singe. Décalée par rapport à l'alignement de la remarquable drève des tilleuls tricentenaires (classée en 1976), une nef classique de plan carré, en moellons calcaires, aurait été ajoutée à un chœur rectangulaire aveugle qui correspondrait au sanctuaire primitif édifié sur un soubassement calcaire. A l'intérieur de la chapelle, on peut observer

une dalle aux armes des Löwenstein-Wertheim-Rochefort millésimée 1687. Plusieurs éléments, dont une cheminée et plusieurs niches observables dans les murs, rappellent la disposition de la « Sancta Casa », maison légendaire de la Vierge à Loreto (Italie). A côté de la chapelle, une petite butte surmonte une grotte artificielle construite au 17^{ème} siècle qui abrite la copie d'un Christ gisant.

Signalons aussi les menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'allée des tilleuls que certains jugent dangereux, une logique infernale qui laisse peu de place aux vieux arbres en milieu urbanisé. Tout arbre d'un certain âge présente inévitablement un risque potentiel, même minime, voire dérisoire, de chutes de branches. Est-ce une raison pour tout massacrer ?

PROMENADE FAMILIALE

Le promontoire rocheux de Rochefort

De la chapelle de Lorette jusqu'au château comtal de Rochefort, le promontoire rocheux présente une altitude moyenne de 230 m. Nous nous trouvons là sur la terrasse supérieure de la Lomme. La circulation souterraine de la rivière, quelque 80 m plus bas, en souterrain, est toutefois observable en surface par la succession de phénomènes karstiques que les spécialistes dénomment avens, abîmes, aiguigeois, puits ou dolines...

La promenade de ce dimanche rencontrait un certain nombre de ces sites d'un grand intérêt géomorphologique et karstique :

- le Trou Marie-Sac-Attrape : c'est l'entrée actuelle de la visite touristique de la grotte de Rochefort. Un étroit cône d'accès s'ouvre sur d'imposants éboulis calcaires et permet de rejoindre le réseau souterrain de la Lomme. Lors des fortes gelées observées récemment, une colonne de vapeur d'eau était très nettement observable en surface. Elle témoigne des températures souterraines très stables dues au tamponnement thermique des importantes masses rocheuses et des phénomènes de courants d'air qui s'opèrent en fonction des variations des températures atmosphériques de surface.
- Le Trou Lorette : d'un diamètre d'environ 50 m, c'est une vaste dépression d'une dizaine de mètres de profondeur située dans le bois, de l'autre côté de la route, à hauteur de la chapelle de Lorette. Il s'agirait d'une doline d'effondrement typique témoignant de l'activité karstique souterraine.
- Le Val d'Enfer : très semblable au Trou Marie-Sac-Attrape, ce puits d'accès à l'ensemble du réseau souterrain de Rochefort faisait office anciennement d'entrée pour la visite de la grotte touristique. Son accès est aujourd'hui réservé aux scientifiques chargés du suivi des mesures sismiques et géologiques réalisées dans le laboratoire souterrain installé dans la caverne. Le pendage et le plissement des strates inversées sont nettement observables sur l'abrupt rocheux formé par cette cavité.

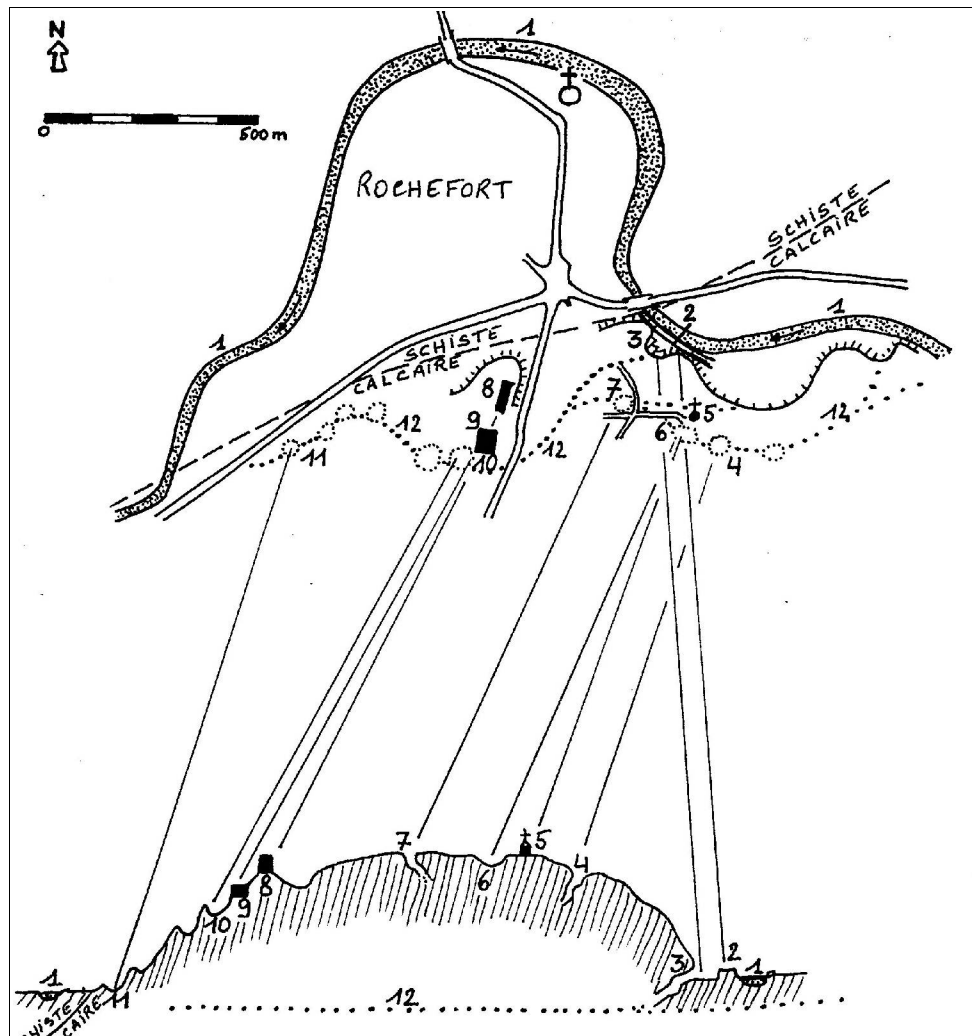


*La barrière de protection du Val d'Enfer
(Photo Claire Schaus)*

- Le Trou Challes : situé juste derrière les bâtiments de l'athénée royal de Rochefort, cette vaste doline a servi de dépotoir durant de nombreuses années. En outre, la canalisation du ruisseau d'Hamerenne récoltant une partie des égouts des quartiers de la rue Jacquet se déverse encore dans cette dépression.
- Plusieurs dolines du versant nord du Thiers des Falizes : de tailles et de formes variables, plusieurs dépressions témoignent de la présence de cavités souterraines sub-affleurantes dont le plafond se serait affaissé. La formation des dolines peut aussi résulter de processus de dissolution du calcaire en surface ou d'un simple tassement des assises calcaires. Plusieurs dolines contigües forment ce que les géographes appellent « ouvala ».
- La Fosse aux Ours : cette doline parsemée de blocs calcaires présente aussi plusieurs petites entrées de grottes qui font office de résurgences anciennes ou temporaires et de pertes. En période de fortes inondations, le trop-plein des eaux de résurgence est évacué vers la Lomme par un aqueduc passant sous la route de Han.
- Le puits du château : à signaler, même si nous ne passerons pas à proximité, ce « regard » artificiel creusé vers le niveau de la rivière souterraine avec un puits de 80 m de profondeur recoupant, à différentes altitudes, toute une série de fissures élargies.

Retour du groupe un peu dispersé vers le square Crépin après une petite balade bien sympathique et, pour certains, une visite curieuse à la brocante du quartier...

La Lomme souterraine : plan et coupe schématiques du site karstique de Rochefort (BRUNO MARÉE)



- | | |
|---|--|
| 1. La Lomme (cours « aérien ») | 7. Val d'Enfer (Puits d'entrée de la grotte « scientifique ») |
| 2. Chemin - digue | 8. Château comtal (11ème - 18ème siècles) |
| 3. Trou Maulin (Perte de la Lomme - Alt. 180 m) | 9. Athénée royal de Rochefort |
| 4. Trou Marie-Sac-Attrappe (Puits d'entrée de la Grotte touristique de Rochefort) | 10. Trou Challes (Doline) |
| 5. Chapelle de Lorette (17ème et 18ème siècles) | 11. Fosse aux ours (Doline) et grotte(s) des Falizes (Alt.: 170 m) |
| 6. Trou Lorette (Doline d'effondrement) | 12. Tracé probable de la Lomme souterraine |

Vendredi 16 janvier 2009 Séance de formation « Natura 2000 » Local « Bibliothèque » de Chanly

BRUNO MARÉE

Notre petite bibliothèque de Chanly était pleine à craquer pour cette séance de formation animée par LIONEL DELVAUX, chargé de mission auprès de la Fédération Inter-Environnement Wallonie. C'est dire l'intérêt porté par nos membres à la mise en œuvre de cette directive européenne en Région wallonne et qui concerne la protection et la restauration de la biodiversité sur 13 % du territoire wallon. Soit 240 sites pour un total de 220.945 ha, dont environ 50.000 en Province de Namur, et plus de 100.000 ha en Province de Luxembourg...

Grâce à la grande compétence de LIONEL DELVAUX pour tout ce qui concerne le cadre de Natura 2000, les membres ont pu appréhender plus aisément ce dossier complexe, prendre connaissance des textes légaux finalisant la procédure, analyser les mesures de gestion des sites et les modalités de leur mise en œuvre.

L'exemple de la vallée du Biran (Beauraing – Houyet), un des 8 premiers sites qui bénéficient d'un arrêté de désignation et dont l'enquête publique s'est terminée fin 2008, a fait l'objet d'une analyse détaillée sur base de la cartographie du site.

Il est clair qu'une association comme celle des naturalistes de la Haute-Lesse a un rôle essentiel à jouer en matière de suivi de l'application des mesures de gestion des sites, principalement pour les zones couvertes par les activités de l'association, à savoir principalement le sous-bassin hydrographique de la Lesse.

Des discussions qui ont suivi l'exposé, il ressort toutefois que la complexité de la procédure en effraie plus d'un. La difficulté d'informer correctement les agriculteurs et les propriétaires forestiers ne joue pas en

faveur du processus. La division extrême des parcelles et la multiplicité des mesures de protection rend cette approche très technique et difficilement justifiable sur le terrain. La crainte de concentrer les démarches très contraignantes de préservation sur les sites désignés et d'en conclure que, en dehors de ces zones, on peut faire n'importe quoi... est bien réelle.

Pourtant, Natura 2000 reste un outil fort intéressant dont les Naturalistes de la Haute-Lesse feront certainement (et ont déjà fait) usage dans leurs démarches ponctuelles de protection de l'environnement pour influencer sur les choix des décideurs en matière d'aménagement du territoire. Une raison évidente d'être correctement informé du cadre législatif et des différents mécanismes de permis en Natura 2000 !

Un grand merci à LIONEL DELVAUX pour sa grande compétence et sa disponibilité !



Remarque : Les membres qui souhaitent recevoir copie de l'arrêté du Gouvernement wallon portant les mesures préventives générales applicables aux sites Natura 2000 ou copie de l'avant-projet de désignation du site Natura 2000 BE35036 - « Vallée du Biran » - peuvent en faire part à un membre du comité ou participer à la prochaine réunion de la commission Environnement des NHL (le jeudi 12 mars 2009, à Chanly) au cours de laquelle le sujet sera débattu.



Samedi 17 janvier 2009 : Assemblée générale de l'association

ASBL Siège social : Chanly
N° d'entreprise : 412936225

JEAN-CLAUDE LEBRUN

L'assemblée annuelle de l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse créée en 1968 (constituée en ASBL en 1972-1973) s'est tenue le 17 janvier 2009 17 heures dans le restaurant « Chez Mouton » à Ave (Rochefort). Le président BRUNO MARÉE a d'abord souhaité la bienvenue aux 31 membres effectifs ... ainsi qu'aux autres membres présents. Six personnes se sont faits excuser.



L'assemblée (Photo Daniel Tyteca)

Approbation du PV de l'Assemblée générale du 19/01/2008

Le procès verbal de cette dernière assemblée, publié dans les Barbouillons n° 240 de mars-avril 2008, est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Le président a ensuite détaillé les activités générales organisées en 2008:

1. AG statutaire le 19/01/07.

2. Réunions de comité (6): 07/02 – 10/04 – 13/06 – 08/08 – 10/10 – 12/12.

3. Activités « générales » ou pluridisciplinaires (20) détaillées ci-dessous, avec mention de leurs guides, animateurs ou organisateurs respectifs:

- 12/01 : Visite de l'exposition « Voyage au cœur des fleurs » aux Facultés Universitaires de Namur (PHILIPPE MARTIN) – MA-TH ROMAIN.
- 29/01 : Débroussaillage d'un sous-bois calcaire à Ave (Orchidées) – MARC PAQUAY.
- 15/03 : Journées Wallonnes de l'Eau – Ruisseau de Calestienne à Han-sur-Lesse – BRUNO MARÉE.
- 16/03 : Journées Wallonnes de l'Eau – Ry de Chicheron, ruisseau à frayères à Daverdisse – J-C LEBRUN.
- 27/04 : Ry des Boyès à Tellin – 1ère partie (Indices biotiques) – MA-THÉ ROMAIN et JEAN LEURQUIN.
- 04/05 : Prospection naturaliste dans la vallée de la Masblette (Indices biotiques) et la forêt de Saint-Michel – MARIE LECOMTE et DANY PIERRET.
- 15/06 : Journée d'observation dans la réserve naturelle de l'Hof Ter Musschen, en collaboration avec la Cebe de Bruxelles – CLAIRE DICKER et MARC PAQUAY.
- 22/06 : Forêt du Roi Albert et sources de la Masblette (Saint-Hubert) – DANIEL TYTECA.
- 7-11/07 : Session naturaliste dans le Queyras – FRANCIS MOREAU et PIERRE LIMBOURG.
- 16/08 : Prospection naturaliste et malacologique dans l'ancien parc animalier de Han (Boine) – BRUNO MARÉE.
- 24/08 : Observations naturalistes en suivant le Ravel à Bertrix – PIERRE CHANTEUX.
- 21/09 : Ry des Boyès à Tellin (IB) –

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2ème partie – BRUNO MARÉE.

- 27/09 : Circuit d'intérêt général et mycologie en Ardenne – Ochamps – J-C LEBRUN.
- 28/09 : Promenade familiale – Fleurs, champignons, fruits... – Han-sur-Lesse – ARLETTE GELIN.
- 19/09 : Inauguration du local « Bibliothèque » de Chanly.
- 11/10 : Tienne d'Inzéri à Wellin – Malacologie – BRUNO MARÉE et assistants.
- 25/10 : Souper traditionnel des NHL à Laloux – ARLETTE GELIN et assistants.
- 09/11 : Points noirs des cours d'eau de Nassogne et d'Ambly – BRUNO MARÉE.
- 07/12 : Les traces d'animaux entre Rochefort et Eprave – MARC PAQUAY et BRUNO MARÉE.
- 12/12 : Soirée rétrospective Queyras à Han-sur-Lesse – DANIEL TYTECA et divers photographes.

Certaines activités ont fait l'objet d'une information tout public (PFDAM) pour rencontrer d'éventuels nouveaux membres.

4. Conférence

- 22/02 : Problématique de l'herbier et restauration de l'herbier des Facultés de Namur par PHILIPPE MARTIN (à Han-sur-Lesse).

5. Activités BOTANIQUES (7) présentées par PIERRE LIMBOURG:

- 16/02 : Après-midi de prospection bryologique (Bois du Chi - Luchy - Martouzin) – MA.-TH. ROMAIN.
- 05/04 : Dernier recensement des anémones pulsatilles aux Pêrées à Resteigne après 23 ans d'observations – PIERRE LIMBOURG.
- 17/05 : Relevé botanique : carré IFB à Genimont – PIERRE LIMBOURG.
- 01/06 : Initiation à l'étude des graminées – Lavaux-Ste-Anne – JEAN LEURQUIN et PIERRE LIMBOURG.
- 19/07 : Botanique dans la plaine alluviale de la Meuse à Givet et Heersur-Meuse – MA.-THÉ ROMAIN et JEAN LEURQUIN.
- 09/08 : Participation à l'excursion AEF à Mellier – JACQUELINE SAINTENOY.
- 14/09 : Sites à gentianes en Lesse-et-Lomme – PIERRE LIMBOURG.

6. Activités MYCOLOGIQUES (4) présentées par ARLETTE GELIN et MARC

PAQUAY:

- 26/07 : avec Soc. Natu. Namur-Luxembourg : Russules et chanterelles en Famenne – ARLETTE GELIN.
- 06/09 : Prospection dans le bois de Fèsche et dans divers sites de Wavreille – MARC PAQUAY.
- 04/10 : Wavreille avec Monsieur Albert MARCHAL – ARLETTE GELIN.
- 29/11 : sortie de fin de saison – MARC PAQUAY.

7. Activités ORNITHOLOGIQUES (8) présentées par MARC PAQUAY:

- 26/01 : À la découverte des oiseaux marins en Zélande – MARC PAQUAY.
- 02/03 : Prospection dans la vallée de la Lesse – Belvaux – MARC PAQUAY.
- 30/03 : Étude systématique et suivi au cours de l'année à Ponderôme (1ère visite) – MARC PAQUAY.
- 20/04 : Marais d'Harchies – MARC PAQUAY.
- 25/05 : Ponderôme (2e visite) – MARC PAQUAY.
- 31/08 : Ponderôme (3e visite) – MARC PAQUAY.
- 19/10 : Ponderôme (4e visite) – MARC PAQUAY.
- 14/12 : Ponderôme (5e visite) – MARC PAQUAY.

8. Activité ENTOMOLOGIQUE (1) présentée par MARC PAQUAY:

- 02/08 : Réserve naturelle de Comogne – MARC PAQUAY.

9. Activités GÉOLOGIQUES (4) dirigées par JEAN LEURQUIN:

- 15/03 : Boussu en Fagne – Géologie et botanique – Étude des formations du Frasnien dans la vallée de l'Eau Blanche (Avec Nat. Charleroi) – JEAN LEURQUIN.
- 12/04 : Transect géologique entre Jamioulx et Court-sur-Heure – (avec Natu's de Charleroi) – FERDI HAGON et CLAUDE DEMILY.
- 11/05 : Géologie et botanique dans la vallée de l'Hermeton – JEAN LEURQUIN.
- 15/11 : Comment réalise-t-on une carte géologique ? Observations à Resteigne – SABINE BLOCKMANS.

10. Sorties du vendredi (3) présentées par ARLETTE GELIN:

- 23/03 : Ornithologie et phénomènes karstiques à Rochefort – ARLETTE GELIN

et ÉTIENNE IMBRECKX.

18/04 : Ornithologie, botanique et mycologie à Wavreille – ARLETTE GELIN et ÉTIENNE IMBRECKX.

- 17/10 : Initiation à la mycologie à Rochefort – ARLETTE GELIN.

11. Activités MALACOLOGIQUES (2) présentées par BRUNO MARÉE:

- 11/05 : Prospection de la vallée du Cobri à Lessive – BRUNO MARÉE
- 08/06 : Prospection du Fond de Thion entre Han et Wavreille – BRUNO MARÉE

12. L'équipe ARCHEOLOGIQUE (MAURICE EVRARD) :

Suite des travaux de l'équipe des chercheurs professionnels de la Région Wallonne qui ont pris le relais de l'équipe archéo des NHL. Le matériel archéologique est stocké dans l'ancienne école de Sohier et fait l'objet d'une étude anthropologique détaillée... dont les résultats traînent un peu. Le suivi financier et la comptabilité sont toujours assurés par les Natus.

13. Réunions de la Commission permanente de l'ENVIRONNEMENT (5):

Aux dates suivantes : 10/01 – 13/03 – 08/05 – 11/09 – 13/11... sans compter les rencontres informelles et les débats permanents... La présentation des résultats des travaux de cette commission sont détaillés ci-après.

14. Activités de gestion des réserves naturelles en collaboration avec l'association « Ardenne et Gaume » :

29/03 : Gestion du Tienne de Botton à Auffe et en septembre 2008 – STÉPHANE TOMBEUR ;

Soit un TOTAL de 60 activités, soit une cinquantaine d'activités de terrain, une conférence, des travaux en laboratoire, des réunions et des rencontres plus festives. Elles sont essentiellement tournées vers la formation, l'éducation et la formation citoyenne : une formation sur le terrain par l'accompagnement, la découverte de la faune et de la flore de manière à la fois vulgarisée ou très scientifique qui conduit à une réflexion et une mobilisation citoyenne en matière de sauvegarde du patrimoine naturel et du sauvetage de la planète face au

prédateur que peut être l'homme.

15. Participation:

- 205 cotisations payantes (225 en 2007),
- 259 membres cotisants (avec comptabilisation des couples et des familles) (297 en 2007),
- 100 membres effectifs,
- 20 associations et institutions (avec échanges de publications ou d'activités).

16. Remerciements:

Le président remercie tous ceux qui assurent les guidages et l'organisation des activités, qui participent aux sorties et aux réunions, qui rédigent les rapports, qui consacrent du temps à notre association.

Un merci tout spécial à MARIE HÉLÈNE NOVAK, éditrice des Barbouillons, sans oublier l'équipe du service des expéditions et principalement PAUL et ARLETTE GELIN ; les relecteurs ; Ma-Thé ROMAIN qui s'occupe du service bibliothèque ; CLAIRE INSTALLE qui met à jour le fichier « membres » ; PATRICIA DEBECKER qui complète le fichier « participants ».

17. Publication « Les BARBOUILLONS »

Plus de 200 pages de rapports d'activités, en six numéros (du n° 240 au n° 245) dont les pages du calendrier, le compte-rendu des activités, le Courrier des lecteurs, des informations générales, les petits potins de l'association ...

Les 25 auteurs (membres ou non) : JEAN-YVES BAUGNÉE - NOËLLE DE BRABANDERE - LOUIS DELTOMBE - JEAN-PIERRE DUVIVIER - PIERRE CHANTEUX - CLAIRE DICKER - MAURICE EVRARD - HUGUES FANAL - JACQUES GALLEZ - ARLETTE GELIN - ÉMILE GÉRARD - JEAN-LOUIS GIOT - FERDI HAGON - JEAN-CLAUDE LEBRUN - MARIE LECOMTE - JEAN LEURQUIN - PIERRE LIMBOURG - BRUNO MARÉE - PHILIPPE MARTIN - FRANCIS MOREAU - MARIE HÉLÈNE NOVAK - MARC PAQUAY - DANY PIERRET - MARIE-THÉRÈSE ROMAIN - DANIEL TYTECA.

La rubrique « Bibliothèque – Nous avons reçu... » Tenue par MA-THÉ ROMAIN. Service d'envoi de photocopies d'articles... Plus d'une vingtaine de revues lues, épluchées, analysées,

décortiquées, synthétisées et, éventuellement, à la demande, photocopiées ; encodage des articles des Barbouillons et des dons des membres...

Les nombreuses publications et articles... autres que les rapports d'activités :

- Amphibiens et reptiles de Wallonie – RW – MARC PAQUAY.
- Études des Poacées, des épilobes, des saules, des aubépines... de Belgique – JEAN LEURQUIN.
- Analyses des pelotes de réjection publiées dans les Barbouillons – JEAN LEURQUIN.
- Les anomalies de développement chez les végétaux – MA-THE ROMAIN.
- Plante, que fais-tu là, en forêt wallonne – BERNARD OVERAL.
- L'Atlas des orchidées de Lesse et Lomme – DANIEL TYTECA.
- Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique – BRUNO MAREE et Société belge de Malacologie.
- Les hydronymes du bassin de la Lesse – BRUNO MAREE.

18. Les travaux de la Commission permanente de l'Environnement

Voir les différents rapports des interventions et des prises de position de la Commission parus dans les Barbouillons de l'année écoulée sous le titre « Chroniques de l'Environnement ». Les dossiers abordés, conclus et en cours...

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui participent à ces travaux ingrats et prennent en charge certains dossiers (MARIE HÉLÈNE NOVAK qui représente les NHL auprès d'IEW, JEAN-CLAUDE LEBRUN et CLÉMENT CRISPIELS avec ADDES pour LIBIN, JACQUES DUPUIS, ERIC LAVIS et ANDRÉ LAMBEAU à Tellin, ARLETTE et PAUL GELIN, ETIENNE LAVALLÉE, DANIEL TYTECA et LOUIS DELTOMBE sur Rochefort, MICHEL DAVID, DANY PIERRET et MARIE LECOMTE sur Nassogne, MARC PAQUAY sur Beauraing-Houyet, MAURICE EVRARD, PIERRE LIMBOURG sur Wellin et sur tous les dossiers « chauds » traités par les NHL... + DOMINIQUE TESTAERT (ADN et Beauraing), MICHEL MALDAGUE, FRANÇOIS

GOOSSENS, PHILIPPE CORBEEL, JACQUES GALLETZ, PIERRE MANNAERT, MICHÈLE LAPAILLE-DELRIVIERE

Parmi les sujets traités, en voici quelques-uns...

- Le Contrat de Rivière Lesse
Plusieurs de nos membres participent activement aux réunions organisées par NOËLLE DE BRABANDERE pour le C.R. Lesse dans le cadre des projets développés par les différents groupes de travail :
 - ♦ CLÉMENT CRISPIELS, MAURICE EVRARD, ARLETTE GELIN, JEAN-CLAUDE LEBRUN, PIERRE LIMBOURG pour le G.T. « Paysage et Patrimoine ».
 - ♦ MICHEL DAVID et MICHÈLE LAPAILLE-DELRIVIERE pour le G.T. « Eaux de surface ».
 - ♦ FRANÇOIS GOOSSENS et BRUNO MAREE pour le G.T. « Eaux souterraines ».
- Projets en cours: Ils font l'objet d'une information, lors des réunions de la commission, de la part des membres qui y collaborent.
 - ♦ Plusieurs membres participent, sur le terrain, à l'inventaire des « points noirs » des cours d'eau du sous-bassin de la Lesse (Les Barbouillons, n° 241, Mai-Juin 2008, p. 32).
 - ♦ La carrière de Lamsoul, à Jemelle.
 - ♦ Les griefs des NHL envers la gestion de la s.a. Des Grottes de Han.
 - ♦ Les éoliennes de Bure-Tellin.
 - ♦ Les éoliennes de Vonèche-Beauraing.
 - ♦ La station d'épuration de Tellin.
 - ♦ La station d'épuration de Belvaux.
 - ♦ Le curage des fossés de Martouzin-Beauraing.
 - ♦ Les pelouses calcaires du Belvédère de Han.
 - ♦ Le « centre de naissance » de 4000 porcs à Transinne- Libin.
- Divers
 - ♦ Activités illégales sur la « Voye do Leu », un petit chemin

forestier en bordure d'étang, à Auffe (Rochefort) : dépôts de remblais, activité de sablage pour enlever la peinture de radiateurs....!

- ♦ Interpellation de la commune de Rochefort à propos de l'impact environnemental de la surfréquentation du site du Tienne de la Roche à Eprave – Rochefort. Mise au point d'un projet d'aménagement et de gestion pédagogique du site de la Grotte d'Eprave.
- ♦ Intervention dans le cadre de l'enquête publique pour l'implantation et l'exploitation d'une porcherie industrielle au Tiersaint à Grune-Nassogne.
- ♦ Intervention dans le cadre de l'enquête publique pour l'implantation et l'exploitation d'une porcherie industrielle à Ambly-Nassogne. La commune a refusé la délivrance du permis.
- ♦ Suivi du dossier de la construction et de l'exploitation d'une étable sur site karstique à Ambly – Nassogne (Lire Les Barbouillons, n° 241, Mai – Juin 2008, p. 31).
- ♦ Positionnement de l'association par rapport au Schéma de Structure de Rochefort à l'occasion de son évocation au CWEDD (Conseil Wallon de l'Environnement Durable).
- ♦ Prospection de terrain, argumentation et suivi du projet de lotissement du Tienne d'Inzéri à Wellin.
- ♦ Suivi et diffusion du dossier d'opposition des NHL à la cession, par la commune de Rochefort, des territoires de la Chavée de la Lesse à destination de la s.a. des Grottes de Han (Lire Les Barbouillons, n° 240, Mars-Avril 2008, pp. 19 - 21).
- ♦ Suivi du projet d'extension de la ZAE (Zone d'Activités Économiques) de Rochefort.
- ♦ Suivi du projet de restauration et de curage d'un étang sur la Lomme à Poix-Saint-Hubert.
- ♦ Suivi et programmation des travaux d'entretien de la mare de Sohier – Wellin.

- La protection de la nature, c'est quoi ? Les membres de l'association ont poursuivi et finalisé leur réflexion sur les motivations, les objectifs, les méthodes... de la protection de la nature, dans le but de mieux cerner le fonctionnement de la commission Environnement. Ce travail a abouti à la rédaction d'une « Charte de l'Environnement » publiée dans les derniers Barbouillons (n° 245).

19. Quelques autres sujets traités par le comité en 2008 et qui concernent tous les membres:

- Le Site Internet est géré par DANIEL TYTECA qui fait là un travail fastidieux, très technique, assez ardu et pourtant fort important pour notre association.
- Le nouveau dépliant des NHL est toujours disponible pour distribution.
- Grâce aux démarches de PIERRE LIMBOURG pour bénéficier d'un local situé sur la commune de Wellin, nous disposons du presbytère de CHANLY pour installer la bibliothèque qui est gérée par MA-THÉ ROMAIN... et comme local éventuel de réunion. Il a été aménagé et décoré par JEAN LEURQUIN et MA-THÉ ROMAIN. Des contacts se poursuivent avec la commune de Wellin pour disposer d'un local permanent à Sohier et une d'une salle d'animations à Wellin.
- Le travail administratif repose sur JEAN-CLAUDE LEBRUN. Il a initié le dossier de reconnaissance dans le décret de 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente et à l'obtention de subsides auprès de la Région Wallonne et de la Communauté française.

BILAN FINANCIER – TRÉSORERIE

Le bilan financier est présenté par le trésorier, PIERRE CHANTEUX.

Il a été préalablement examiné par les commissaires aux comptes ARLETTE GELIN et JEAN LEURQUIN.

Entrées 2008		Sorties 2008	
Cotisations	3.497,50	Barbouillons (impression)	3.851,18
Divers	840,73	Frais de fonctionnement	771,65
Organisation d'activités	0,00	Organisation d'activités	3.118,63
Subsides	2.752,48	Secrétariat/rédaction/envois	175,44
Repas annuel	1.050,00	Assurances	449,14
Intérêts 2008	106,58	Repas annuel	1.365,66
En caisse fin 2007	8.425,35	En caisse fin 2008	6.950,94
Total	16.682,64	Total	16.682,64
Fouilles de Froidlieu (acomptes)	43.251,12	Fouilles de Froidlieu	43.509,18
Total avec Froidlieu	59.933,76	Total avec Froidlieu	60.191,82

Entrées 2009		Sorties 2009	
Cotisations	3.600,00	Barbouillons (impression)	4.000,00
Divers	900,00	Divers (achat matériel, fournitures)	800,00
Activités	200,00	Activités	3.000,00
Subsides (promesse)	6.200,00	Bureau/secrétariat/rédaction/port	200,00
Repas annuel	1.200,00	Assurances	400,00
Intérêts	110,00	Repas annuel	1.400,00
En caisse 2008	6.950,94	En caisse 2009	9.360,94
Total	19.160,94	Total	19.160,94

Les comptes 2008 et le budget 2009 sont approuvés à l'unanimité.

ARLETTE GELIN

Sur proposition du comité, **le montant des cotisations est maintenu à 15 euros.**

Élection du nouveau comité

Tous les membres du comité sont démissionnaires et rééligibles. Tout membre effectif peut présenter sa candidature à un poste d'administrateur. Le Comité comporte 7 membres (les 2 sexes étant représentés). La liste des membres effectifs a été réalisée sur base de fiches de participations complétées lors de chaque activité et collationnées par PATRICIA DEBECKER. Ce listing sera désormais pris en charge par DANIEL TYTECA.

- Nombre de membres effectifs présents : 31
- Nombre de procurations : 4
- Nombre de bulletins valables : 35

Le dépouillement est effectué par EDGARD PENNE et JEAN-CLAUDE DUBRAY.

Sont élus : PIERRE CHANTEUX, JEAN-CLAUDE LEBRUN, PIERRE LIMBOURG, BRUNO MAREE, MARIE-HÉLÈNE NOVAK, MARC PAQUAY, DANIEL TYTECA.

Sont désignés comme commissaires aux comptes pour 2008 : LOUIS DELTOMBE et



Une partie de l'ancien ... et du nouveau comité
(Photo Daniel Tyteca)

AVIS et SUGGESTIONS des membres

- Les dépliants doivent être plus utilisés et seront distribués aux membres qui souhaitent en diffuser.
- Un appel est fait aux guidages des membres (autres que le comité) qui connaissent bien leur région ou un thème particulier...
- Le débat sur la qualité de l'impression de la revue bimestrielle « Les

Barbouillons » montre la satisfaction de l'assemblée. Elle insiste sur le souci de persévérer sur la valeur du contenu.

- Le questionnaire remis à chacun des membres et portant sur la question « A quoi reconnaît-on un naturaliste (de la Haute-Lesse) ? » montre l'extrême diversité des perceptions. Elles se résumeraient comme suit : « Le naturaliste, c'est quelqu'un qui se balade discrètement en ouvrant tout grands les yeux et les oreilles, en touchant à tout, en sentant souvent, en goûtant parfois, qui se pose à tout propos une multitude de questions, qui tente de répondre à toutes et y parvient pour quelques-unes ». Pour plus de détails, voir l'article dans la rubrique « Informations aux membres ».

Deux projets pour 2009 (parmi d'autres !)

- L'aménagement pédagogique de la Grotte d'Éprave : dans le cadre des travaux du GT « Eaux souterraines » du Contrat de Rivière Lesse, à l'initiative de l'association.
- La problématique des mutations agricoles : dossier d'étude de l'impact environnemental des nouvelles méthodes d'élevage et d'agriculture. Rencontres programmées avec des agriculteurs. Mise au point d'un questionnaire...

L'A.G. est clôturée à 19 heures.

Le président
BRUNO MARÉE

le secrétaire
JEAN-CLAUDE LEBRUN



RAPPEL...

**N'oubliez pas de payer votre
cotisation 2009 !**

**Même montant que l'année dernière,
voir modalités en dernière page des
Barbouillons.**

Samedi 31 janvier et dimanche 1er février Week-end ornithologique à la côte belge

GHISLAINE LOISELET

Malgré un froid « de canard » et un vent piquant, une douzaine de participants se sont retrouvés devant l'église de Uitkerke (entité de Blankenberge) pour un week end ornitho à la côte belge et dans l'arrière-pays entre Heist (Zeebrugge) et Nieuwpoort. Si nous avons été gratifiés d'un ciel lumineux, les vasières gelées n'ont pas permis toutefois toutes les observations souhaitées dans les réserves naturelles visitées le dimanche.

Le samedi

1. Le polder de Uitkerke

Situé derrière Blankenberge, à l'ouest de la N.371, il constitue la première réserve naturelle pour les oiseaux de prairie.

Caractéristiques: prairies poldériennes saumâtres avec un modelé très marqué, en partie restaurées en recreusant les terres les plus basses pour créer de petits plans d'eau. La gestion est assurée par « Natuurpunt » qui tente de préserver l'environnement en achetant des pâtures d'hivernage.

2. La baie de Heist

A Heist, contre le môle est de l'avant-port de Zeebrugge. Première réserve naturelle de plage (1997), avec des dune embryonnaires, elle est la conséquence de la construction, entre 1977 et 1985, de la jetée est du port, provoquant un dépôt, en partie artificiel, de limon et de sable.

3. Les argilières de Heist

A Heist, les argilières situées le long du canal Léopold au nord, à l'ouest du canal Baudouin et au sud de l'arrière port de Zeebrugge, sont dues aux exploitations récentes (1950-1970) qui ont formé de nombreux plans d'eau peu profonds avec roseaux, des prairies à modelé marqué, des fourrés d'argousiers, notamment...

4. La région de Damme

Zones d'hivernage situées au nord-ouest de la N9, comprenant Klemskerke, Oostkerke et

Damme, où 50 hectares de polders sont préservés autour des remparts de la petite ville. Les oies à bec court, venues du Groenland, hivernent ici par milliers ! Malheureusement, la plupart avaient déjà quitté le site lors de notre visite, trop tardive.



Oie à bec court (www.wikipedia.org)

Le dimanche

5. L'embouchure de l'Yser

Nous nous sommes rendus à l'embouchure à la limite des localités de Nieuwpoort et de Lombardsijde, sur la rive droite.

Caractéristiques: vasières, prés salés, bancs de sable et plage sans digue.

6. Stuivekenskerke

A l'est de Pervijze, sur la rive gauche de l'Yser: prairies humides restaurées, petits plans d'eau et roselières + prairies humides sur la rive droite de l'Yser.

Observations

	31/01/2009			01/02/2009	
	Uitkerke	Baie de Heist	Argilières	Lombardsijde	Stuivekenskerke
Grèbe huppé			x		
Grèbe castagneux			x		
Grèbe à cou noir			x		
Grand cormoran			x	x	
Héron cendré	x				
Oie rieuse	x		x		x
Oie à bec court	x		x		
Oie cendrée	x		x	x	x
Oie des moissons	x				
Bernche du Canada					x
Tadome de Belon				x	
Canard colvert			x	x	x
Canard chipeau			x		
Canard souchet	x				x
Canard siffleur			x		x
Sarcelle d'hiver			x		
Fuligule milouin			x		
Fuligule morillon			x		
Harle huppé			x		
Faucon crécerelle	x				
Foulque macroule	x		x	x	x
Huitrier pie			x	x	
Grand gravelot				x	
Pluvier argenté		x		x	
Vanneau huppé	x		x	x	
Tournepie à collier		x		x	
Bécasseau variable		x		x	
Bécasseau sanderling		x		x	
Chevalier gambette			x	x	
Courlis cendré	x			x	
Mouette rieuse				x	
Goéland argenté			x	x	
Goéland marin				x	
Tourterelle turque	x				
Pipit farlouse	x				
Pie bavarde	x				
Choucas				x	

NB:

1 Phoque veau marin (*Phoca vitulina*)

x

1 Hermine x

Quelles sont les zones protégées en Wallonie ?

NOËLLE DE BRABANDERE

De nombreuses réglementations européennes et régionales se préoccupent de la protection de l'environnement.

La liste ci-dessous reprend les diverses catégories de zones protégées. Chacune de ces protections impose des précautions environnementales. Lorsqu'un terrain se trouve dans plusieurs de ces protections, les réglementations (européennes et/ou régionales) se cumulent.

L'abondance de réglementations peut être la meilleure et la pire des choses. On ne peut s'empêcher de penser à l'adage « Qui trop embrasse mal étreint ! ».

- c'est une zone de prévention de captage;
- c'est une zone en amont d'une zone de baignade;
- c'est une zone sensible du point de vue des nutriments :
 - zones sensibles;
 - zones vulnérables et zones soumises à des contraintes environnementales particulières;
- c'est une zone désignée comme zone de protection des habitats:
 - zone Natura 2000;
 - zone humide d'intérêt international dite « Ramsar »;
 - zone d'eaux piscicoles;
- c'est une zone protégée au sens de la loi sur la conservation de la nature:
 - réserve naturelle domaniale;
 - réserve naturelle agréée;
 - réserve forestière;
 - parc naturel;
- c'est une zone reprise en « R » sur le plan de secteur;
- c'est un site classé par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles;
- c'est une zone reprise dans l'inventaire des « Sites de grand intérêt biologique »;
- c'est une zone visée par l'article 136 du CWATUP : zone inondable, zone karstique,

Zone de prévention de captage

La réglementation prévoit 4 niveaux de protection à mesure qu'on s'éloigne du captage :

1. zone de prise d'eau : 10 m
2. zone de prévention rapprochée
3. zone de prévention éloignée
4. zone de surveillance

Dans chacune de ces zones sont établies par arrêté du gouvernement wallon ou arrêté ministériel des mesures pour garantir la qualité de l'eau. Notamment contre l'utilisation de produits biocides (herbicides, fongicides, insecticides...)

- C'est une zone en amont d'une zone de baignade
- Dans ces zones sont effectués des prélèvements réguliers afin de garantir la santé des baigneurs. La cause principale de contamination des eaux de baignade est la présence d'organismes fécaux d'origine humaine et animale.

Zone sensible du point de vue des nutriments

Zone sensible (azote et phosphore) : toute la Région wallonne est désignée comme zone sensible c'est à dire courant un risque d'excès de nitrate et de phosphate pouvant provoquer l'eutrophisation des eaux de surface et/ou la contamination des eaux souterraines. Une aide aux agriculteurs pour la réduction des nitrates et phosphates est organisée par l'asbl Nitrawal.

Zone vulnérable : 50% de la Région wallonne est classée en zone vulnérable c'est dire présentant déjà des concentrations ou des risques élevés de concentrations en nitrate tant pour les eaux de surface que pour les eaux souterraines.

Zone désignée comme zone de protection des habitats

Zone Natura 2000 : ces sites sont identifiés sur base de deux Directives européennes, la Directive « Oiseaux »¹ qui a défini des Zones de Protection Spéciale (ZPS). et la Directive « Habitats »² qui définit quant à elle des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et vise la survie d'espèces particulièrement sensibles au niveau européen. La protection légale des sites Natura 2000 se fait via un arrêté de désignation par le gouvernement wallon, lequel indique notamment les espèces et les habitats protégés, les objectifs et les contraintes. Ces contraintes sont adaptées à chaque parcelle à l'intérieur de chaque site (bonjour la complication !). Par la suite un ou plusieurs moyens de gestion active du site sont identifiés (contrat de gestion).

Zone humide d'intérêt international dite « Ramsar » : il y en a 4 actuellement en Wallonie : la Vallée de la Haute Sûre, les Hautes Fagnes, la Grotte des Émotions, les Marais d'Harchies. Ces zones font l'objet de mesures de conservation et de restauration.

Zones d'eaux piscicoles : deux types : les eaux salmonicoles (saumons, truites,...) et les eaux cyprinicoles (gardon, tanche, carpe...). Des mesures sont prises pour sauvegarder une qualité physico-chimique de l'eau satisfaisante pour permettre la vie des poissons.

Zone protégée par la loi sur la conservation de la nature

La loi³ relative à la conservation de la Nature distingue les **réserves naturelles domaniales** (terrains appartenant à la Région wallonne ou mis à sa disposition et gérés par elle) des **réserves naturelles agréées**⁴ (terrains privés) reconnues par l'agrément de la Région wallonne (aides publiques pour leur gestion). Dans ces réserves naturelles il est interdit de faire une quelconque intervention hormis celles nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion. La loi de 1973 a également prévu

l'existence de **réserves forestières**⁵ dans le but de conserver certains écosystèmes forestiers, rares ou particuliers, tout en continuant à les exploiter et à y chasser (très peu nombreuses et concernent essentiellement des morceaux de forêt domaniale). Plus récemment, deux arrêtés sont venus compléter la loi de 1973 en assurant spécifiquement la protection de deux milieux particulièrement menacés : **les zones humides d'intérêt biologique**⁶ (protection restrictive de la faune et de la flore mais autorisation de la chasse et de la pêche) et **les cavités souterraines d'intérêt scientifique**⁷ (l'arrêté de désignation détermine les mesures particulières de protection du site et notamment les conditions d'accès). Un **parc naturel**⁸ est un vaste territoire rural d'au moins cinq mille hectares où les mesures de protection doivent se développer en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné.

Zone reprise en « R » sur le plan de secteur

Ces zones (en vert pâle) sont destinées à être maintenues dans leur état. Dans ces zones, ne sont admis que les actes et les travaux nécessaires à la protection active et passive de la zone.



L'étang d'Harchies-Hensie est devenu le premier espace wallon reconnu "zone Ramsar"
(<http://environnement.wallonie.be>, photo Van Gheydt)

1 Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979

2 Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992

3 Loi du 12 juillet 1973

4 Arrêté du 17 juillet 1986, modifié la dernière fois le 30 mai 1996

5 Arrêté du 2 avril 1979 et circulaire du 23 juillet 1979

6 ZHIB - arrêté du 8 juin 1989, modifié par l'arrêté du 10 juillet 1997

7 CSIS - arrêté du 16 janvier 1995.

8 Décret du 16 juillet 1985

Site classé par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

Une propriété non bâtie peut être protégée comme site ou site archéologique classé⁹. Si les qualités du bien l'exigent, la protection conférée par le classement peut aller jusqu'à imposer des conditions de gestion et même des restrictions au droit de propriété¹⁰. Afin de garantir la qualité de l'environnement du bien classé, on établira par ailleurs dans certains cas une zone de protection : les demandes de permis d'urbanisme concernant les biens situés dans cette zone seront également soumises à l'avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles qui estimera si les travaux envisagés ne portent pas atteinte au bien classé ou ne déprécient pas son environnement¹¹.

Zone reprise dans l'inventaire des « Sites de grand intérêt biologique »¹²

Ces zones recèlent des espèces et des habitats d'un grand intérêt biologique. C'est un inventaire qui en principe intègre toutes les zones déjà protégées par un statut juridique et toutes les zones à protéger. Le cas échéant, cela peut peser dans les décisions en matière de gestion d'un de ces sites.

9 Art. 185 du CWATUP. Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.

10 Art. 207 du CWATUP. « L'arrêté inscrivant un bien immobilier sur la liste de sauvegarde ou l'arrêté de classement d'un bien immobilier peut déterminer les conditions particulières de protection et de gestion auxquelles est soumis le bien concerné. Ces conditions peuvent impliquer des restrictions au droit de propriété, en ce compris l'interdiction totale ou conditionnelle de bâtir, de lotir ou d'ériger des clôtures. L'arrêté relatif à un site ne peut limiter la liberté de l'exploitant agricole de ce site en ce qui concerne les plantations et les cultures, à l'exception toutefois des haies, des bosquets, des allées et des bois, des zones humides, des zones protégées pour l'intérêt que présente leur végétation ou leur faune, ainsi que du sol couvrant des sites archéologiques »

11 Art. 209 du CWATUP

12 Inventaire réalisé par l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats (DGO3- DEMNA -Département de l'étude du milieu naturel et agricole, direction de la Nature et de l'Eau). A consulter sur le site.

Zone visée par l'article 136 du CWATUP¹³

Zones karstiques : ces zones sont répertoriées dans l'« atlas du karst wallon ». (source : CWEPS). Les massifs calcaires wallons présentent des phénomènes karstiques importants, c'est-à-dire des endroits où les eaux de surface se perdent soit de manière directe dans des vides bien identifiés (chantoirs, pertes...), soit de manière plus diffuse au travers de fissures. C'est la perméabilité en grand et la connexion directe entre les eaux de surface et les eaux souterraines qui rendent les nappes calcaires particulièrement vulnérables. Le passage de l'eau peut se faire très rapidement et sans filtration. Outre les précautions à prendre en matière de construction (risque d'effondrement), ces zones imposent une vigilance particulière en matière de rejets d'eaux usées et de produits toxiques.

Zones inondables : ces zones sont répertoriées dans la cartographie des aléas d'inondations¹⁴. L'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau comprend les zones dans lesquelles des inondations sont susceptibles de se produire, de façon plus ou moins importante et fréquente, suite au débordement « naturel » de cours d'eau. La carte délimite des zones caractérisées par une valeur d'aléa. Trois valeurs sont possibles : faible, moyenne et élevée. Même dans une zone à bâtir au plan de secteur, il sera donc difficile, voire impossible d'obtenir un permis de bâtir.

A toutes ces références, il faut ajouter la notion de «**réserve naturelle (privée)**» qui est le simple fait d'un propriétaire privé, généralement une association, beaucoup plus rarement un particulier, voir une commune qui voue sa propriété à la protection de la nature bien que le site en lui-même ne soit soumis à aucune disposition légale.

13 Art. 136 du CWATUP, « Lorsque les actes et travaux visés à l'article 84 ou le permis visé à l'article 89 se rapportent à des biens immobiliers exposés à une contrainte physique majeure telle que l'inondation, l'éboulement d'une paroi rocheuse, le glissement de terrain, l'effondrement karstique ou minier, le risque sismique et la protection des eaux souterraines, l'exécution de ces actes et travaux peut être soit interdite, soit subordonnée à des conditions particulières de protection ».

14 Ces cartes sont consultables sur le site de la Région wallonne : <http://cartographie.wallonie.be/NewPortailCarto>

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique

Tome III : Gastéropodes terrestres sans coquille (limaces)

Tome IV : Gastéropodes dulcicoles

Tome V : Bivalves dulcicoles

CLAUDE VILVENS, BRUNO MARÉE, ETIENNE MEULEMAN, MARC ALEXANDRE ET EDGAR WAIENGNIER

pp. 1-40, 1-60 & 1-40, nombreuses planches couleurs et dessins + folder (8 p.) de la systématique illustrée des mollusques non marins de Belgique.

Format A5 (14 x 21 cm), couverture souple.

Prix:

- ♦ **4.30 EUR** pour le tome III + frais de port
- ♦ **13.30 EUR** pour les tomes IV et V (folder compris) + frais de port

Publiés par la **Société Belge de Malacologie**

Disponibles chez Bruno MAREE, 27, Rue des Collires – 5580 HAN-SUR-LESSE (Tél. 084 377 777)

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique
Tome III : Gastéropodes terrestres sans coquille (limaces)



Claude Vilvens, Bruno Marée, Etienne Meuleman,
Marc Alexandre et Edgar Waiengnier
(Société Belge de Malacologie)



- 2008 -

RÉGION WALLONNE Publié avec l'aide de l'Administration de la Région Wallonne

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique
Tome IV : Gastéropodes dulcicoles



Claude Vilvens, Bruno Marée, Etienne Meuleman,
Marc Alexandre et Edgar Waiengnier
(Société Belge de Malacologie)



- 2008 -

RÉGION WALLONNE Publié avec l'aide de l'Administration de la Région Wallonne

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique
Tome V : Bivalves dulcicoles



Claude Vilvens, Bruno Marée, Etienne Meuleman,
Marc Alexandre et Edgar Waiengnier
(Société Belge de Malacologie)



- 2008 -

RÉGION WALLONNE Publié avec l'aide de l'Administration de la Région Wallonne

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique
Tome I : Gastéropodes terrestres à coquille (1^{ère} partie)



Claude Vilvens, Bruno Marée, Etienne Meuleman,
Marc Alexandre, Edgar Waiengnier et Sophie Vainat
(Société Belge de Malacologie)



- 2008 -

RÉGION WALLONNE Publié avec l'aide de l'Administration de la Région Wallonne

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique
Tome II : Gastéropodes terrestres à coquille (2^{ème} partie)



Claude Vilvens, Bruno Marée, Etienne Meuleman,
Marc Alexandre, Edgar Waiengnier et Sophie Vainat
(Société Belge de Malacologie)



- 2008 -

RÉGION WALLONNE Publié avec l'aide de l'Administration de la Région Wallonne

Ces trois ouvrages constituent la seconde partie de la série de 5 tomes consacrés aux mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique. Les tomes I et II (Gastéropodes terrestres à coquille – 1^{ère} et 2^{ème} parties) sont encore disponibles au prix de **12.00 EUR** les 2 tomes.

A quoi reconnaît-on un naturaliste (de la Haute-Lesse) ?

BRUNO MARÉE

Le petit Robert, qui doit savoir de quoi il parle, définit le naturaliste comme un « savant qui s'occupe spécialement de sciences naturelles » et, plus généralement, « toute personne qui s'intéresse aux sciences naturelles ». Fort bien, mais cela ne nous dit pas comment le naturaliste se distingue de visu du premier quidam rencontré au coin d'un bois...

Les membres des Naturalistes de la Haute-Lesse ont leur petite idée sur le sujet et ont eu l'occasion de l'exprimer lors de l'assemblée générale du samedi 17 janvier 2009. Voici, dans le désordre, les résultats de leurs réflexions diverses. Vous y trouverez des descriptions physiques ou vestimentaires,

l'évocation d'un attirail particulier, la suggestion de vertus hautement morales ou éventuellement discutables, des précisions quant à des comportements originaux et étonnants, des considérations liées à des engagements militants louables et bénévoles... Un peu de tout !

A quoi reconnaît-on un naturaliste (de la Haute-Lesse) ?



www.terredesel.fr

- A son sens de l'observation (il a le regard pétillant et curieux!) et à son engagement pour une société plus respectueuse de l'environnement
- Généralement, il parcourt son chemin à la vitesse moyenne de 10 m à l'heure
- Il a toujours l'air vert !
- A sa gentillesse, à sa compétence, à sa curiosité insatiable
- A son implication très proactive, à sa volonté, à sa grandeur d'âme, à son utopie, à son mode de gestion démocratique de l'asbl
- A ses centres d'intérêts très polyvalents
- A ses qualités humaines (accueil/bienveillance), à ses connaissances pointues en plusieurs domaines naturalistes, à sa grande liberté de pensée et à son esprit critique, à son sens de la convivialité, et peut-être aussi (hélas) à son âge au-dessus de 40 ans
- Notamment au fait qu'il ne se limite pas à une seule discipline. Donc à sa grande ouverture sur tous les domaines qui concernent la nature
- Il réfléchit beaucoup mais à quoi ?
- Au port d'une loupe, à ses discussions interminables concernant une graminée, une mousse, une déjection animale, etc... à son amour de la Trappiste
- A son amour de la nature et à son respect des exigences écologiques
- A son penchant pour une « Rochefort »
- A sa bonne humeur, à son sac à dos rempli de bonnes choses, à sa petite loupe, à ses grandes jumelles, à son appareil photo numérique, à sa petite simplicité, à sa grande clémence! ... et à son grain de folie...
- Quand il n'est pas égaré au fond des bois, quand il n'est pas perdu dans les hautes herbes, quand son visage n'est pas penché sur une fleur, sur un insecte ou sur un caillou, on le reconnaît à son filet, à sa loupe, à sa musette, à son enthousiasme, à son œil pétillant ...
- A son attachement à sa région de prospection
- C'est un amoureux de la Nature, Respectueux de la Nature, Passionné de la Nature, Croyant dans la Nature, Chercheur ... toujours...

INFORMATIONS AUX MEMBRES

- Il est souvent très chargé, positivement, matériel de prospection, manuel du savoir, bien souvent habits trempés, chaussures crottées, conversations passionnantes !
- A son intérêt pour la nature, à sa convivialité, à ses connaissances dans un domaine « nature »
- A son accoutrement, tout d'abord (bouquin, jumelles, bottes ...), à sa position (le plus souvent couchée par terre le nez dans l'herbe) et à sa sympathie !!!
- Il va à pied, des bouquins dans les poches. Parfois, il regarde où il met les pieds, sauf quand il regarde en l'air. Il flaire. Il respire.
- A son costume couleur nature, à ses bottes qui indiquent souvent où ses pieds l'ont conduit ; à sa tête allant souvent aussi de gauche à droite, en l'air et plus souvent en bas, à ses arrêts très facultatifs le long de n'importe quelle route ou venelle, ou cours d'eau, fut-ce un ru ... Et puis les jumelles !
- A sa grande disponibilité, à sa bonne humeur, et à sa panoplie d'instruments : sac à dos, loupe, jumelles, livres,...
- Au sigle (logo sur l'autocollant) à l'arrière de sa voiture
- A son enthousiasme et à son engagement bénévole pour la bonne cause !
- Il a toujours quelque chose en bandoulière
- A son attirail et à son matériel de naturaliste quand on le rencontre sur le terrain
- Il observe les plantes avec une loupe, il récolte des champignons dans des boîtes (pas des paniers ni des cageots), il s'intéresse à tout ce qui vit (ou faisant partie du paysage naturel), éventuellement humain mais ancien, bien intégré. Pour le reste, difficile à définir mais en tous cas, c'est un individu marginal !
- C'est quelqu'un qui se balade discrètement en ouvrant tout grands les yeux et les oreilles, qui se pose en permanence une multitude de questions, qui tente de répondre à toutes et y parvient pour quelques-unes. Alors, pour ces dernières, il se surprend à douter...

Voilà ! Chacun en prendra ce qu'il a envie d'en prendre. Mais, quoi qu'il en soit, le naturaliste paraît bien sympathique... Il gagne à être mieux connu !



Nous avons appris le décès de **Lucien Corbeel**, membre de notre association depuis trente-cinq ans. Professeur émérite de pédiatrie à la KUL, il vivait sa retraite à Briquemont, où sa porte était toujours ouverte pour écouter et soigner les enfants. Nous assurons Christian, Pascale et Philippe de notre profonde sympathie.

A la rencontre des agriculteurs et éleveurs de Famenne...

BRUNO MARÉE

La commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse est régulièrement confrontée à des projets d'élevages industriels, à des problèmes d'épandages de lisiers, à des demandes de permis de bâtir et d'exploiter des étables de grande dimension, à des constats d'arrachages de haies...

Depuis plusieurs mois, les membres de la commission ont émis le souhait d'aller à la rencontre des agriculteurs et éleveurs de notre région pour mieux comprendre la réalité de leur vie quotidienne, les difficultés rencontrées dans leurs entreprises, les enjeux complexes de leur profession et les alternatives possibles à une situation qui semble aujourd'hui dans l'impasse. L'objectif de cette démarche consisterait à offrir aux membres une compétence spécifique sur ce sujet, afin de mieux délimiter les éléments acceptables dans le cadre du développement durable et de la promotion d'une agriculture de qualité, rentable et respectueuse de l'environnement.

Dans un premier temps, la commission prépare un questionnaire à destination des agriculteurs qui seront rencontrés par la suite. Il s'agit de définir les thèmes qui seront abordés systématiquement lors des rencontres, afin de cerner au mieux la globalité du sujet et d'adopter une démarche similaire pour chacune des entreprises agricoles visitées.

Tous les membres de l'association qui le souhaitent (qu'ils participent ou non aux travaux de la commission) peuvent faire part de leurs interrogations sur la situation actuelle de l'agriculture et sur les mutations agricoles en cours auprès de Bruno Marée qui centralisera les questions. Le questionnaire définitif sera établi lors des prochaines réunions de la commission de l'Environnement.

Tout le monde est évidemment le bienvenu pour la suite de cette étude...



Photo MH Novak

Carnet rose

DANIEL TYTECA

Après 6 ans d'installation dans mon terrain à Ave-et-Auffe, une orchidée est apparue près de notre maison. Pas une des plus banales, puisqu'il s'agit de l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*). Sa rosette de feuilles, déjà bien développée, découverte par mon épouse Brigitte, a bien résisté aux gels féroces de ce début janvier ...



Un Orchis bouc chez les Tyteca!

Les récents travaux hivernaux de JEAN LEURQUIN

Etude des molènes (*Verbascum*) de la Belgique et des régions voisines. 4 clés de détermination ; données morphologiques, stationnelles et phytosociologiques). 54 pages. Décembre 2008. Prix 6 €

Etude des crucifères (*Brassicaceae*) de la Belgique et des régions voisines. Clés de détermination ; données morphologiques, stationnelles et phytosociologiques). 195 pages. Décembre 2008. Prix 13 €

Histoire du climat. Les périodes glaciaires : Les acteurs du climat – Les périodes glaciaires – Evolution morphologique et culturelle de l'Homme. Nombreux schémas. Février 2009. 133 pages. Prix 15 €

Les personnes intéressées peuvent contacter l'auteur par tel. 084/36 77 29 ou par mail : leurquin.romain@skynet.be

Limite d'inscription : fin avril au plus tard, merci de comprendre nos impératifs (déplacements et prix des photocopies selon la quantité) ! A défaut, vous pouvez obtenir ces travaux à la bibliothèque de la société et les photocopier à votre guise.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L. N°412936225, Société fondée en 1968
Siège social: Chanly

www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

[Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]



L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature. Elle est reconnue comme organisation Régionale d'Education permanente par la Communauté française de Belgique et est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Ministère
de la Communauté
française

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte 000-0982523-10 des « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familliale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Composition du comité

Pierre CHANTEUX Trésorier	Rue du Seigneur, 7 6856 Fays-les-Veneurs 061/53 51 41
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
Pierre LIMBOURG Vice-Président	Rue Paul Dubois, 222 6920 Wellin 084/38 85 13
Bruno MARÉE Président	Rue des Collires, 27 5580 Han-sur-Lesse 084/37 77 77 brumaree@skynet.be
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Administrateur	Rue des Marmozets, 1 5560 Ciergnon 084/37 80 97 ou 0476/21 49 29 m.paquay@swing.be
Daniel TYTECA Administrateur	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal:
poste de Rochefort.
Agrément poste n°
P701235

Date de dépôt:
le 2 mars 2009

Ce périodique est publié
avec l'aide du Ministère
de la Région wallonne,
Division Nature et Forêts.

Les articles contenus
dans cette revue
n'engagent que la
responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à
la protection sur les
droits d'auteurs et ne
peuvent être reproduits
qu'avec l'autorisation de
ces derniers.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com